

TRANSPARENCE

Conseil & Formation Sécurité Humaine

Sécurisez et fiabilisez vos prestations de Sécurité Humaine

Le devoir de vigilance implique chaque partie (prestataire, donneur d'ordre) pour assurer le respect de la réglementation et des bonnes pratiques.

En sécurité humaine, le risque porte sur :

- L'habilitation des sociétés (N°AUT et AGD) et des agents (N° de carte pro)
- Le suivi des listes nominatives des travailleurs étrangers et des DUE/DPAE
- La vérification du respect des durées légales de travail
- La gestion des risques de coactivité (plan de prévention)

Afin de garantir votre devoir de vigilance ou celui de vos clients, Transparence vous propose un accompagnement complet pour sécuriser et fiabiliser vos prestations de sécurité humaine : après un audit qualité sécurité, nous apporterons des conseils personnalisés et des formations aux bonnes pratiques.

AUDIT QUALITE SECURITE (jusqu'à 200 points de contrôles)

- Contrôle du respect de la réglementation
- Contrôle du respect des cahiers des charges
- Contrôle du respect des bonnes pratiques

CONSEIL

- Etude du juste besoin
- Rédaction de documents supports (cahiers des charges, classeurs de consignes...)
- Référencement

FORMATION « CO-RESPONSABILITÉ & BONNES PRATIQUES »

- Rappeler-présenter les risques liés à la "non qualité"
- Identifier les actions à mener pour les réduire ou les annuler
- Durée de 4 à 7 heures, 10 stagiaires maximum
- Modules spécifiques « donneurs d'ordres » ou « prestataires »

LES "+"

Formateurs & consultants « experts » issus des métiers de la sécurité

Retours d'expérience concrets réactualisés régulièrement

Indépendance totale vis-à-vis des sociétés prestataires

Aucun intéressement à l'économie. Prestations au forfait pour assurer l'objectivité et la cohérence des actions proposées

Contactez-nous :

contact@transparence.site

Tél : 04 78 25 04 53